

Info-parents

Le bulletin d'information des parents de l'école Louis-Lafortune

Août

2017

Site internet de l'école : <http://louis-lafortune.csdgs.qc.ca>

Pour motiver les absences et les retards de votre enfant : poste 4183
Heures d'ouverture du secrétariat : 7 h 50 à 11 h 30 et 12 h 45 à 16 h 00,
fermeture le vendredi à 15 h

Bonjour chers parents,

Nous voici déjà dans les préparatifs de la nouvelle année scolaire 2017-2018. C'est avec plaisir que je vous invite à lire bien attentivement l'info-parents. Il nous fait plaisir de vous accueillir pour une nouvelle année scolaire, car tout le personnel a hâte de rencontrer vos enfants afin de leur faire vivre une belle année dans le respect et le partage.

La rentrée des classes 2017-2018 se fera le 30 août prochain sous le thème « Donner au suivant ». Sur la cour d'école, les enseignants retrouveront d'abord leurs élèves de l'année dernière, prendront un moment pour discuter des vacances estivales avec eux et les reconduiront ensuite à tour de rôle vers leurs nouveaux enseignants. Des activités seront proposées aux enfants tout au long de la journée. Veillez prendre note que la journée de classe est une journée régulière (7h55 à 14h57). Les enfants doivent arriver avec leur matériel scolaire bien identifié.

Pour les élèves du préscolaire, veuillez suivre l'horaire de l'entrée progressive.

Première rencontre enseignants-parents et Assemblée générale de parents

Le 28 août : Rencontre des parents du 1^{er} cycle (1^{re} et 2^e année) et des classes GAER : Vous devez vous présenter à l'école pour 18h50 pour que la rencontre puisse débuter à 19h.

7 septembre : 18h15 : Assemblée générale de parents (présentation du rapport annuel et élection de membres parents pour le conseil d'établissement)
19h : Rencontre des parents du préscolaire, 2^e et 3^e cycle (3^e à la 6^e année)

Facturation de la rentrée scolaire

La facturation sera disponible dès la première journée de classe sur votre portail parent.

Nouveauté cette année

Le portail parent sera notre principal moyen de communication sur le cheminement de votre enfant. Nous allons vous faire parvenir de plus amples détails sur notre façon de vous transmettre les informations sur votre enfant lors de rencontres de parents et par communiqué.

Sécurité

Pour des raisons évidentes de sécurité, **toutes les portes de l'école**, à l'exception de la porte d'entrée principale, sont verrouillées. Cela permet un meilleur contrôle des allées et venues, la surveillance s'en trouve améliorée. De plus, nous évitons ainsi des risques d'accident. Pour les parents du service de garde, une grille de sécurité a été installée afin d'éviter la circulation dans l'école sans cocarde à cet effet.

Débarcadère et circulation aux alentours de l'école

Accès à la cour d'école

Toujours pour des raisons de sécurité, seul le personnel de l'école peut demeurer dans la cour. Si vous venez reconduire ou chercher votre enfant, vous êtes priés de l'attendre au débarcadère. Les enfants marcheurs ont accès à la cour le matin **lorsque le carillon de l'école sonne à 7 h 50**. En après-midi, ils et elles peuvent entrer à l'intérieur de la cour lorsqu'ils et elles entendent à nouveau le carillon à **12 h 44**.

Circulation dans l'école

Nous vous rappelons, et ce, pour la sécurité de votre enfant, qu'aucun adulte ne peut circuler dans l'école. Si votre enfant est en retard, il doit se présenter au secrétariat, car à compter de 7 h 55 toutes les portes de l'école sont verrouillées à l'exception de l'administration. Une fois qu'il aura informé la secrétaire de son retard, il doit se rendre seul à son casier. Lorsque vous venez faire du bénévolat dans une classe, **vous devez au préalable vous présenter au secrétariat afin que l'on vous remette une cocarde**

indiquant que vous êtes un visiteur. Une communication ou rencontre avec la direction sera prévue avec les parents dont les enfants sont régulièrement en retard.

Si vous devez communiquer avec votre enfant, vous devez vous adresser au secrétariat de l'école par l'entrée de l'administration. De plus, si vous désirez parler ou rencontrer l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant, il serait souhaitable de prendre rendez-vous avant de vous présenter à l'école. Cette directive s'applique également avant ou après les heures de classe.

Absence de l'élève

Lorsque votre enfant doit s'absenter de l'école, pour raison de maladie ou pour toute autre raison, vous êtes priés de communiquer avec l'école au numéro 514-380-8899 poste 4183. Si le poste est occupé, ou si vous appelez avant 7 h 50 le matin, vous pouvez laisser le message dans la boîte en mentionnant le nom de votre enfant, son groupe, la raison et la durée de son absence. Si en plus, vous désirez laisser un message à l'enseignante ou à l'enseignant (absence prévue, devoirs et leçons à envoyer à la maison, etc.), vous pouvez le faire par le biais de son agenda. Par contre, pour toutes les absences, vous devez toujours informer le secrétariat.

Lorsque votre enfant est présent à l'école, mais qu'il doit s'absenter du service du dîner, vous devez obligatoirement nous faire parvenir un mot signé de votre part nous indiquant que vous allez vous présenter au secrétariat de l'école pour venir le chercher. De plus, vous devez signer le registre avant de quitter avec votre enfant. Aucun élève n'est autorisé à aller dîner au restaurant sans la présence d'un adulte qui l'accompagne.

Retards des élèves le matin et midi

Votre enfant se doit d'être à l'heure à l'école. Vous devez en tout temps déposer votre enfant dans le débarcadère à l'arrière de l'école selon les heures prévues. Dès septembre, nous allons vous faire parvenir notre fonctionnement en lien avec les retardataires fréquents.

Stationnements du personnel - IMPORTANT

Deux zones de stationnement sont réservées au personnel de l'école. Soit celui attenant à la rue du Collège et le stationnement du personnel administratif situé sur la Montée des Bouleaux.

Dans les deux endroits, nous ne disposons pas de places suffisantes pour l'ensemble des employés. Sur la montée des Bouleaux, les parents obstruent, à l'occasion, les places de stationnement. Nous demandons votre collaboration, car il arrive que nous ayons à quitter pour une urgence. Le débarcadère situé à l'école vous est réservé même si cela prend un peu plus de temps pour les élèves de faire le tour par l'administration cela est une question de sécurité pour les élèves et de respect pour l'ensemble du personnel de l'école.

EN AUCUN CAS, VOUS NE POURREZ VOUS STATIONNER DANS LES AIRES TEL QUE MENTIONNE CI-DESSUS, CAR LES MEMBRES DU PERSONNEL VOUS DEMANDERONT D'UTILISER LE DEBARCADERE A L'ARRIERE DE L'ECOLE. MERCI DE VOTRE COLLABORATION, CAR N'OUBLIEZ PAS QUE C'EST AUSSI UNE MESURE DE SECURITE POUR TOUS.

Communiqué électronique aux parents

La plupart de nos communiqués sont envoyés par courrier électronique, ils sont aussi accessibles sur le site internet de l'école.

Espérant offrir le meilleur service, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions, éclaircissements ou renseignements. Vous pouvez également consulter notre site internet à l'adresse suivante : <http://louis-lafortune.csdqs.qc.ca>

Toute l'équipe école vous souhaite une belle année scolaire 2017-2018!

Marie-Josée Bibeau
Directrice

Véronique Lemire
Directrice adjointe